

Sommet de l'UA pour l'industrialisation et la diversification économique : ONE Campaign place la jeunesse doit être au cœur de l'action

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 22 NOVEMBRE 2022

1228

Malikilé

www.malikle.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Avant-projet de la Constitution

Vers un « An Tè A bana » bis ?



Grève, tensions politiques et socio-économique : Et si le colonel Assimi parlait à son peuple ?



... l'éducation : Les élèves vident les salles, les enseignants exigent l'application de l'article 39



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

21 Nov.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

196

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

01

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

544 785 Vaccinations incomplètes

2 278 037 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 755

Guéris

31 928

Décès

742

dont 06 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.17



P.26



/ Une /

Avant-projet de la Constitution : Vers un « An Tè A bana » bis ?

P.5

/ Brèves /

Mali Transition : Mon conseil

P.12

Gouvernance au Mali : La réaction de Madani Tall

P.12

Transition ! Les conseils de Poulo

P.13

1ère Édition du mois de la santé et de la protection sociale : Le Premier ministre par intérim lance les activités

P.13

GTIA1 Kèlètiguï : Une offensive FAMA dans le nid des GAT

P.13

Gao : Fin de formation en menuiserie métallique pour des orphelins et enfants des militaires.

P.14

Mali : 150.000 enfants déplacés sont dépourvus d'identité légale

/ Actualité /

18ème édition de la semaine nationale de la sécurité routière : Le port de casque protège

P.17

Gestion des crises et catastrophes : Les Conseillers à la Sécurité des Gouverneurs de régions formés

P.18

Débrayages dans l'éducation : Les élèves vident les salles, les enseignants exigent l'application de l'article 39

P.19

/ Politique /

Grève, tensions politiques et socio-économique : Et si le colonel Assimi parlait à son peuple ?

P.21

Sommet de l'UA pour l'industrialisation et la diversification économique : ONE

P.23

Campaign place la jeunesse doit être au cœur de l'action

/ Culture & société /

Projet « Bamako Sanya » : La commune V remporte la première place

P.25

/ International /

Procès du 28 septembre : Réactions croisées des avocats

P.26

Semaine de l'industrialisation à Niamey : Le Ministre Souleymane Diarrassouba participe à la Conférence inaugurale du Sommet des femmes africaines transformatrices

P.27

/ Sport /

Qatar 2022 : Rothen prononce une malédiction sur les Bleus « ...c'est l'équipe à battre »

P.28

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

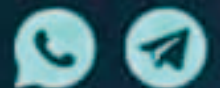
• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Avant-projet de la Constitution

Vers un « An Tè A bana » bis ?

Tous les ingrédients sont (presque) réunis pour faire échec à l'adoption du projet de constitution au Mali. Déjà, le contenu du texte semble remis en cause par la quasi-totalité de la classe politique malienne. Après L'UM-RDA, le PARENA, CNAS-Faso Hèrè, l'ADEMA-PASJ a, dans un communiqué, demandé au Président de la transition de surseoir au projet d'une nouvelle constitution.

En effet, l'avant-projet de la nouvelle Constitution (CRNC) a été officiellement remis au président de la transition, le colonel Assimi Goïta, le 12 octobre 2022.

Plus d'un mois après la remise officielle dudit document et sa restitution au grand public, le Comité Exécutif de l'Adéma-Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (Adéma-PASJ) a procédé à un examen approfondi du texte constitutionnel.

Dans un document récemment publié, la Direction du parti l'ADEMA a fait des observations dont la prise en compte paraît nécessaire pour la suite du processus. Dans ledit document en date du 20 novembre 2022, signé de son président, Pr Marimantia DIARRA, l'Adéma-PASJ salue, à l'examen, des avancées, mais regrette l'introduction de beaucoup d'innovations problématiques comme ce fut d'ailleurs le constat de plusieurs acteurs politiques.

Face à cette situation, et en l'absence d'un dialogue politique inclusif dans un cadre approprié, devant aboutir à un large consensus

autour du projet, l'Adéma-PASJ, prenant acte des réserves et commentaires pertinents formulés par une composante significative des forces vives du pays, l'ADEMA exhorte le Président de la Transition à renoncer à la poursuite du processus de rédaction d'une nouvelle Constitution.

Notons que le Mali est à sa quatrième tentative de révision de la Constitution du 25 février 1992. Les trois premiers projets de Loi constitutionnelle, initiés par les Présidents de la République successifs - Alpha Oumar Konaré, Amadou Toumani Touré et Ibrahim Boubacar Keita - et votés par l'Assemblée nationale, n'ont jamais été soumis à référendum.

« **À la lumière du fonctionnement de nos institutions et à l'épreuve de notre pratique démocratique, l'Adéma-Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (Adéma-PASJ), tout en réaffirmant la nécessité de la révision de la Constitution du 25 février 1992, considère que l'avant-projet de texte constitutionnel actuel, tel que rédigé, ne répond que partiellement**

aux attentes du Peuple malien, maintes fois exprimées lors des différentes tentatives de révision constitutionnelle et des foras nationaux organisés » tels que le Dialogue National Inclusif et les Assises Nationales de la Refondation.

L'Adéma-PASJ estime que la réforme constitutionnelle doit être une occasion pour mettre en place les leviers de la réconciliation nationale, de la pacification de la société, de l'unité nationale et de la cohésion sociale. Cet impératif aiderait à la paix et la stabilité durable.

Aussi, doit-elle échapper, par essence aux contingences personnelles ou circonstancielles et éviter toutes dispositions pouvant prêter à controverse, en vue d'assurer une adhésion populaire dans un contexte de transition.

Cependant, l'ADEMA-PASJ estime que « **la démarche adoptée, jusque-là, par les autorités de la transition, pour arriver à l'avant-projet de texte constitutionnel répond, de notre point de vue, à une stratégie d'esquive des débats de fond par**

rapport à la procédure de modification de la Constitution du 25 février 1992 ou de production d'un nouveau texte constitutionnel, initié par un pouvoir transitoire et dans un pays, dont une grande partie échappe au contrôle de l'Etat ».

Le parti dénonce la procédure adoptée : un flou s'est installé dès le départ, autour du décret de nomination des membres de la Commission de rédaction, chargée, de doter le pays d'une nouvelle Constitution qui tire les leçons de notre histoire commune, tout en tenant compte de notre vision pour notre pays, d'adapter notre Constitution à l'évolution de notre société et d'assurer une plus grande cohérence au niveau des institutions de la République.

Au lieu, comme l'avait annoncé le Président de la Transition, de procéder à une révision partielle de la Constitution du 25 février 1992, en y insérant les dispositions consensuelles, on constate l'adoption d'une nouvelle Loi fondamentale et la naissance de la IVème République.

Au final, l'avant-projet de réforme constitutionnelle s'est révélé bel et bien, celui d'une nouvelle Constitution.

L'Adéma-PASJ avait déjà donné l'alerte, en fustigeant la mise en cause de la séparation et l'équilibre des pouvoirs et les fondements du régime politique, institué par la Constitution du 25 février 1992.

« À l'examen, l'Adéma-PASJ salue les avancées, mais regrette l'introduction de beaucoup d'innovations problématiques », lit-on.

Néanmoins, si le projet arrive à faire consensus, il pourrait aboutir ; son initiateur étant crédité d'impartialité. Or, pour ce faire, il aurait fallu profiter de l'occasion pour renforcer l'unité nationale et la cohésion sociale, dans notre jeune et fragile démocratie.

Dans les conditions actuelles, il n'est ni indiqué, ni légitime, encore moins démocratique de recourir à une modification, voire un chamboulement de la Loi fondamentale en vigueur qui, non seulement ne brille pas par sa sobriété, mais surtout comporte les germes d'une instabilité chronique.

« L'Adéma-PASJ constate que l'avant-projet de la nouvelle Constitution en débats instaure un régime présidentiel hydride, dans lequel les pouvoirs sont concentrés dans les mains du seul Prési-

dent hyper renforcé, en affaiblissant le Parlement, l'organe législatif et en réduisant le gouvernement au seul rôle d'administration auprès du Président de la République ».

L'ADEMA estime qu'au regard du contexte actuel cet avant-projet de nouvelle Constitution contient des risques de tension, voire de divisions profondes des Maliens. C'est pourquoi il recommande la mise en place d'un cadre de dialogue politique élargi intégrant toutes les contributions positives.

Daba Diawara pour sa part avait estimé **« La Charte de la Transition, même révisée, n'offre pas aux autorités de la Transition la possibilité d'élaborer une nouvelle Constitution ».**

Le PARENA pour sa part dénonce **« la personnalisation et la concentration excessive du pouvoir dans les mains du président de la République ».**

L'avant-projet de constitution dirige le pays vers **« instauration d'un régime présidentieliste ».** **« La grande plaie de la pratique institutionnelle malienne est la personnalisation et la concentration excessive du pouvoir dans les mains du président**

de la République. Cette personnalisation du pouvoir est à l'origine des dérives de gouvernance constatées. »

Outre le consensus national, le PARENA recommande l'abandon du projet en attendant la réunion et la satisfaction des conditions énoncées à l'article 118 de la constitution du 25 février 1992.

« En plus d'être un véritable mélange hétéroclite et indigeste entre éléments de la Constitution américaine et des domaines relevant normalement des lois organiques et des lois ordinaires, l'avant-projet de soi-disant nouvelle Constitution crée un monarque de droit proto-constitutionnel, cache mal des velléités de constitutionnalisation de dispositions antirépublicaines et anti-démocratiques de l'Accord antinational d'Alger ; tente abusivement de mettre sur un pied d'égalité de soi-disant "forces du changement" et le Peuple victorieux du 26 mars 1991 et prétend remettre de soi-disant légitimités ou chefferies traditionnelles" au cœur de l'Etat malien. Il est loisible à chacun de lire l'Histoire à l'envers, mais il est vain





de vouloir faire marche arrière à la Roue de l'Histoire. Le Peuple du 26 mars 1991 reste debout sur les remparts », décrit le parti CNAS-Faso Hère de l'ancien Premier ministre Soumana Sako.

Face à ce qui précède, la CNAS-Faso Hère réaffirme son opposition inébranlable à toute re-

mise en cause de la Constitution républicaine et démocratique du 12 janvier 1992.

Jour après jour, la transition perd ses soutiens dans ce projet d'une nouvelle constitution et renforce le doute sur la volonté des autorités de doter le pays de textes crédibles. Face aux positions plus que jamais contraires des états-

majors des partis politique, l'on se demande si : ce nouveau texte ne s'achemine-t-il pas vers un « **An Tè A bana** » bis ?

■ Binadjan Doumbia

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

74
Malikilé
 MIGRATION IRREGULIERE :
 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Ibrahima Boubacar Yoro Maiga



Les passagers à bord des véhicules quittant la foire de Goundam ont été dépossédés de leurs biens par des hommes armés ce lundi après-midi.

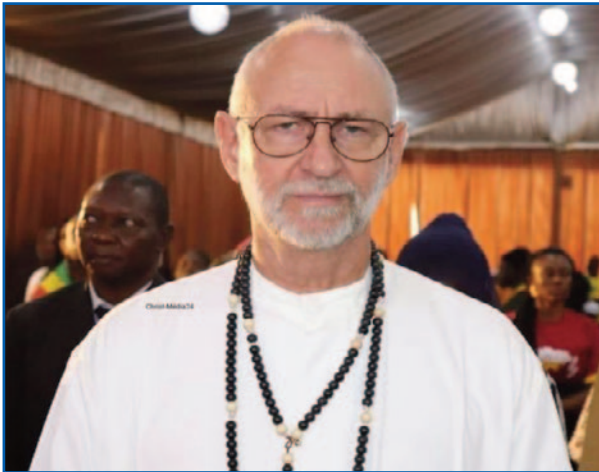
Église Famille Chrétienne



Urgence.

Le Père ha-jo, du centre Foi et rencontre de Bamako, est porté disparu depuis hier matin 20 novembre 2022. Il se rendait à la communauté de kalanba Coura pour la messe dominicale mais depuis lors, nous n'avons aucune nouvelle de lui. Veuillez vous joindre à nous pour qu'il nous revienne le plus tôt que possible !

Contact :94-47-26-65. Qu'il nous revienne sain et sauf !
Nous prions pour vous père Ha-Jo



Abdoulaye Niang



Quand on vous dit que les gens sont souvent drôles vous ne comprenez pas. Ici, c'est Dr Boccoum (plus fidèle des fidèles de l'héritier du tombeau de Modibo Keita, Choguel K Maiga) qui accompagne ceux qui viennent cracher sur la honte qu'incarne le bourreau de Modibo Keita à Kayo! Regardez seulement.



Dialafan Mady Kéïta



Bonsoir Tonton IBK,
Les causes pour lesquelles on t'a chassé sont encore là hein!
Géléya et mal gouvernance,

Daouda Bakary Kone



"Si seulement l'on pouvait voir le cœur des gens, savoir ce qu'ils pensent de nous, on évitera de nous confier à certaines personnes", FT

Mahamadou Touré



L'AEEM que nous avons ces derniers temps est-elle capable de gérer les problèmes chroniques du système scolaire si depuis 2015 ou avant ces mêmes problèmes ont toujours existé.
Wait and see

Hamidou SAMPY



Il y'a des honneurs qu'on a pas le droit de refuser !!!

Tel est le cas de ce trophée de "meilleur communicant" de l'année de l'association des communicateurs handicapés et son bouillant président mon petit frère Yaya TRAORÉ ! La symbolique est juste pleine d'émotions, un trophée pour ma modeste personne, mais qu'ils ont tenus à m'apporter jusqu'à nos bureaux puisque au moment des remises de ces trophées j'étais en déplacement ! Quel honneur.

Je tiens à les remercier du fond du cœur pour cette marque d'estime, et de considération. Qu'Allah nous aide et nous protège tous !!!
Je le dédie à mon équipe de Mali-Online et CREACOM AFRIQUE et à tous les membres de ma corporation le Groupement professionnel des agences de communication du Mali Gpac



■ Entrepreneuriat par excellence Mali

Les jeunes s'intéressent plus aux diplômés qu'à la compétence ! Au finish ils ont le diplôme mais zéro compétence !



■ Ibrahima Boubacar Yoro Maiga

N'est il pas mieux d'interdire d'étudier le français dans les écoles maliennes ? Beaucoup des chefs de familles iront systématiquement au chômage surtout au centre et au nord du pays, avec cette mesure du gouvernement.



■ Mali Actu

S'il y a un Sénégalais qui est heureux et pressé de voir l'équipe nationale du Sénégal au stade Al Thumama demain, c'est bien Karim Meissa Wade.



La cite des 333 saints était du 18 au 20 novembre 2022, la capitale du Cinéma. En effet, la deuxième édition du Festival International les Écrans de Tombouctou a eu lieu à la place de l'indépendance de la ville légendaire de Tombouctou. C'était sous la présidence du Directeur de Cabinet du gouverneur de la région de Tombouctou, Maouadou Tembely.



Près de trois millions de tickets pour la Coupe du monde au Qatar ont été vendus, a annoncé la Fifa dimanche, révélant également que

le tournoi devrait lui rapporter une somme record de 7,2 milliards d'euros (7,5 milliards de dollars) d'ici la fin de l'année.



Ce lundi, le Sénégal joue son premier match à la Coupe du monde 2022. Les Champions d'Afrique croiseront le fer avec les Pays-Bas, un des favoris de la compétition. Pour ce match, les millions de fans Sénégalais demandent à Aliou Cissé de mettre Iliman Ndiaye titulaire comme remplaçant de Sadio Mané.



■ Issa Kaba

Le Qatar a fait des achats en oubliant d'acheter un gardien.



■ Daba Diallo

Je serai également absent devant les télés si et seulement si Sadio MANÉ est forfait pour la coupe du monde.



■ Oumar Traore

Décidément, c'est Mohamed Attaher Halidou qui avait raison " où va la transition ?"



■ Alou Badra Haïdara

Mise au point de la Fédération Malienne de Judo et Ju Jitsu

M. Habib Sissoko n'a jamais été humilié par la FMJJ
C'est avec stupéfaction que nous avons appris le dimanche 20 No-



vembre 2022, sur le réseau social Facebook une prétendue humiliation du Président du Comité National Olympique et Sportif du Mali par les membres du bureau fédéral de judo lors de la présentation de la médaille de l'édition 2022 de l'Open international de Dakar remportée par Sory I Sacko.

En ma qualité de responsable chargé à la communication de la fédération malienne de judo et ju jitsu, je tiens à apporter un démenti ferme à cette allégation, tout en invitant les confrères, nos partenaires privilégiés à venir à la source avant de publier quoi que ce soit concernant la fédération malienne de judo.

Toutefois, je tiens à préciser que le CE et l'ensemble de la fédération malienne de judo et ju jitsu, demeurent reconnaissants au Président du Comité National Olympique et Sportif du Mali M. Habib pour tout ce qu'il fait dans le cadre de la promotion du judo au Mali.

Moussa Diarra, responsable chargé de la communication de la fédération malienne de judo et ju jitsu



■ Séga DIARRAH



#Mali : L'Armée a indiqué avoir neutralisé 6 "terroristes", à Tôgôfô-bali dans le cercle de Niono région de #Ségou. «les FAMAS ont récupérés 5 motos, 01 PM de type AK-47, 02 mines conventionnelles, 01 EEI en préparation, 01 sac d'engrais de 50kg et d'autres matériels »

■ Serge Daniel



#Mali-France : le gouvernement malien interdit sur son sol toutes les activités des ONG qui travaillent avec des financements français

Le Gouvernement de la Transition a pris note de l'annonce faite par la France le 16 novembre 2022, des mesures suivantes :

A. la suspension de son aide publique au développement à destination du Mali aux motifs fallacieux de la coopération militaire Mali-Russie et des risques de détournement de cette aide.

B. l'octroi direct aux ONG françaises, des fonds mis à disposition dans le cadre de l'action humanitaire de la France au Mali.

Le Gouvernement de la Transition réaffirme que ces allégations fantaisistes sont sans aucun fondement et considère cette annonce de la junte française comme un non événement.

Le Gouvernement de la Transition rappelle que cette déclaration n'est qu'un subterfuge destiné à tromper et manipuler l'opinion publique nationale et internationale aux fins de déstabilisation et d'isolement du Mali .

En effet, depuis février 2022, la France a notifié par voie diplomatique la suspension de sa coopération au développement en faveur du Mali.



<https://m.facebook.com/malidmail/posts>

Le Gouvernement de la Transition rappelle que dans le cadre de la Refondation de l'Etat, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, a défini trois principes à savoir :

1. Le respect de la souveraineté du Mali ;
2. Le respect des choix de partenaires et des choix stratégiques opérés par le Mali ;
3. La prise en compte des intérêts vitaux du Peuple malien dans les décisions.

En application de ces principes, cette décision de la France prise depuis février 2022 ne suscite aucun regret, d'autant plus qu'elle contribue à la restauration de notre dignité bafouée par une junte française spécialisée d'une part dans l'octroi d'aide déshumanisante pour notre Peuple et utilisée comme moyen de chantage des gouvernants et d'autre part dans le soutien actif aux groupes terroristes opérant sur le territoire malien.

En conséquence, le Gouvernement de la Transition décide d'interdire, avec effet immédiat, toutes les activités menées par les ONG opérant au Mali sur financement ou avec l'appui matériel ou technique de la France, y compris dans le domaine humanitaire.

Le Gouvernement de la Transition invite le Peuple malien à rester serein et à soutenir les Autorités de la Transition dans leur noble mission de refondation de l'Etat et de lutte implacable contre les groupes terroristes.

#Guinée-Présidentielles/Selon l'entourage immédiat de l'ancien Président guinéen Alpha Condé, il est loin de la retraite politique dans son pays ...Et si les prochaines élections présidentielles sont "libres et démocratiques", il n'exclut pas d'être candidat de son parti le RPG.

■ ASSADEK AG HAMAHADY



Au Mali il faut avoir un coefficient de nuisance très élevé pour être distingué, mais mon cousin Houka Houka est une autorité morale et religieuse comme le Chérif de Niéro.

■ Nathalie Yamb



"Le Gouvernement de la Transition décide d'interdire, avec effet immédiat, toutes les activités menées par les ONG opérant au Mali sur finance-

ment ou avec l'appui matériel ou technique de la France, y compris dans le domaine humanitaire." Façon je suis fière des Autorités

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DÉCENTRALISATION
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

REPUBLICQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

COMMUNIQUE N° 042 DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION

Le Gouvernement de la Transition a pris note de l'annonce faite par la France le 16 novembre 2022, des mesures suivantes :

A. la suspension de son aide publique au développement à destination du Mali aux motifs fallacieux de la coopération militaire Mali-Russie et des risques de détournement de cette aide.

B. l'octroi direct aux ONG françaises, des fonds mis à disposition dans le cadre de l'action humanitaire de la France au Mali.

Le Gouvernement de la Transition réaffirme que ces allégations fantaisistes sont sans aucun fondement et considère cette annonce de la junte française comme un non événement.

Le Gouvernement de la Transition rappelle que cette déclaration n'est qu'un subterfuge destiné à tromper et manipuler l'opinion publique nationale et internationale aux fins de déstabilisation et d'isolement du Mali .

En effet, depuis février 2022, la France a notifié par voie diplomatique la suspension de sa coopération au développement en faveur du Mali.

<https://m.facebook.com/malimati2022>

Le Gouvernement de la Transition rappelle que dans le cadre de la Refondation de l'Etat, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, a défini trois principes à savoir :

1. Le respect de la souveraineté du Mali ;
2. Le respect des choix de partenaires et des choix stratégiques opérés par le Mali ;
3. La prise en compte des intérêts vitaux du Peuple malien dans les décisions.

En application de ces principes, cette décision de la France prise depuis février 2022 ne suscite aucun regret, d'autant plus qu'elle contribue à la restauration de notre dignité bafouée par une junte française spécialisée d'une part dans l'octroi d'aide déshumanisante pour notre Peuple et utilisée comme moyen de chantage des gouvernants et d'autre part dans le soutien actif aux groupes terroristes opérant sur le territoire malien.

En conséquence, le Gouvernement de la Transition décide d'interdire, avec effet immédiat, toutes les activités menées par les ONG opérant au Mali sur financement ou avec l'appui matériel ou technique de la France, y compris dans le domaine humanitaire.

Le Gouvernement de la Transition invite le Peuple malien à rester serein et à soutenir les Autorités de la Transition dans leur noble mission de refondation de l'Etat et de lutte implacable contre les groupes terroristes.

Que Dieu bénisse le Mali et préserve les Maliens!

Bamako, le 21 novembre 2022

Le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation,
Porte-parole du Gouvernement, Premier ministre par intérim

Colonel Abdoulaye WAGDA
Chevalier de l'Ordre National

<https://m.facebook.com/malimati2022>

■ Demba Diop



Il arrive parfois qu'on soit très souvent victime de calomnies et de faux complots qui ralentissent notre ascension. Il y a deux choses que la vie tente de nous enseigner en vain. D'abord qu'il faut changer de fréquentations ensuite qu'il faut apprendre à mieux tenir salangue.

■ Gouvernement du Mali



Coopération : MALI - RUSSIE /
Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

VISITE DE TRAVAIL EFFECTUÉE PAR LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION CIVILE A MOSCOU (FÉDÉRATION DE RUSSIE)
Sur invitation du Ministre de l'Intérieur de la Fédération de RUSSIE, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Brigade Daoud Aly MOHAMMEDINE, a effectué une visite officielle à Moscou (Fédération de Russie).

Au cours de cette visite de travail, les deux Ministres ont procédé à la signature d'un Accord de Coopération entre les deux départements, portant, entre autres, sur la Sécurité, le Renseignement, la Gestion des risques et Catastrophes, la lutte contre les Stupéfiants et la formation du Personnel. Par ailleurs, le Ministre de l'Intérieur de la Fédération de Russie a octroyé plusieurs bourses de formation au Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile du Mali, dans plusieurs domaines. Pendant son séjour, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile a également visité plusieurs structures relevant du Ministère de l'Intérieur de la Fédération de Russie telles que le Régiment des Forces Spéciales de la Police, une Unité de la Police Touristique, une Unité Équestre et le Musée du Ministère de l'Intérieur. Les deux Ministres ont réaffirmé leur ferme volonté de renforcer la coopération dans le domaine de la sécurité entre le Mali et la Fédération de Russie.



Mali Transition : Mon conseil



1 . J'ai été secrétaire général des Etudiants et Stagiaires Maliens en Belgique. À l'époque certains des socialo-prédateurs et libérovoraces étaient également secrétaires généraux des étudiants et stagiaires maliens en URSS, Dakar et ailleurs à travers le monde. Après politiquement, Secrétaire aux questions électorales du Comité Exécutif de L'ADEMA PASJ, puis Secrétaire politique, succédant à l'irremplaçable Pr Ali Nouhoum Diallo.

2. Ministre du Développement Rural et de l'environnement, 2002-2003,

3. Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, 2003-2004,

4. Ministre de l'agriculture, 2004-2007,

5. Président de la Commission Électorale Nationale Indépendante 2009

6. Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole de France, 2003,

7. Chevalier de l'Ordre National du Mali 2009,

Donc comptable morale de la situation complexe actuelle du Mali et bien à propos pour faire amende honorable et des propositions.

Alors, voilà mes propositions :

1. Le PM Choguel Kokalla Maïga, de sa retraite, salue le président de la transition Assimi Maïga, salue les populations maliennes et toute l'Afrique pour leur soutien et souhaite bon vent au navire Mali, pour une issue heureuse de la transition. De ce fait, il restera l'icône du panafricanisme renaissant.

2. Le Premier ministre par intérim, le Colonel Abdoulaye Maïga, fils de militaire, digne Songhoï, intervient sur L'ORTM, renonce à ses avantages et comme son cadet IB du Burkina Faso, se contentera de son salaire de colonel des FAMAS,

3. Le président du CNT, objet de toutes les frustrations et incompréhensions, annonce l'abandon de tous ses avantages pécuniaires et se met à l'école de Ben le Cerveau, au pire, sinon à celle du Burkina Faso et la Guinée au mieux,

4. Le président de la transition Assimi Goita, dans une déclaration à la télévision nationale ORTM, impose une loi de finance rectificative qui diminue drastiquement le budget 2023 en faveur des FAMAS, de L'AIGE et des populations sinistrées.

À défaut, la rue, pistonnée par la France, va balayer la transition. Dans le Manden, un adage dit "Si tu lances un appel pour venir tuer le lion, il faut rassurer la troupe que vous tenez déjà la tête du lion".

PM Choguel, prenez le Mali et L'Afrique à témoin, et tirez votre révérence ! Quittez la table, quand elle est encore garnie.

Gouvernance au Mali : La réaction de Madani Tall



A charin Nirajan Nath fut probablement un des meilleurs politiciens du monde. Il n'a jamais dépensé un franc pour une élection, se contentant de consulter la liste de tous les décès et de tous les mariages. Aux décès, il allait pleurer avec la famille et aux mariages, il venait se fâcher de ne pas avoir été invité, que même s'il était pauvre il pouvait au moins contribuer de quelques roupies. Chaque mois, il visitait tous les villages du Rajasthan et rigolait avec les villageois. Résultat : durant 25 ans il fut élu député avec un score de 98% et devint même président de la chambre. Quand il restait à la maison les gens venaient le chercher pour qu'il soit candidat.

Seulement voilà : toute l'Inde a été électrifiée alors que le Rajasthan restait éclairé à la bougie. Quand les gens se plaignaient, il leur expliquait que l'électricité n'était pas bonne pour les yeux. Quand ils se plaignaient de ne pas avoir d'eau courante, il leur disait que ce n'était pas bon que l'eau vienne sans effort jusque dans ta maison comme les gens de la capitale qui sont tous des fainéants en mauvaise santé, car disait-il aller au puits tirer l'eau renforçait les muscles et la santé. Et on l'applaudissait. Il est mort en 1977 et ce n'est qu'un an après sa mort que le Rajasthan a enfin eu l'électricité...

Au Mali on continue encore à choisir les représentants du peuple non parce qu'ils sont compétents, non parce qu'ils vont développer le pays, mais parce qu'ils sont sociaux, vont au grin et disent ce que l'on veut entendre. Il est évident que nous sommes un pays où la solidarité fait partie du mode de vie, pourtant à un moment il faudra y ajouter aussi l'efficacité, sinon nous resterons dans le folklore tandis que les autres avancent et seuls ceux qui pourront pleurer et rire avec nous, au lieu de résoudre nos problèmes, aurons notre confiance. Dieu veuille.

Madani Tall

PMI Maïga, vous êtes spartiate, restez comme tel, l'argent est mauvais conseiller !

Président du CNT, idem pour vous. N'écoutez pas les socialo-prédateurs et les libérovoraces. Écoutez seulement votre serment de défendre le Mali.

Président Assimi, le Mali vous attend à L'ORTM ! DITES CE QUE VOUS VOULEZ, QUITTE AUX APATRIDES ET À LA CINQUIÈME COLONNE DE NE PAS VOUS SUIVRE ! INTRUSEZ UNE LOI DE FINANCE RECTIFICATIVE ET REMETTEZ LE SECTEUR PRIVÉ DANS SES DROITS AU DETERMINANT DES COLONELS AFFAIRISTES, DE LEURS CLANS, LEURS COMPLICES ET DE LEURS PARENTS. TOUT SE SAIT AU MALI !

Seydou Traoré, ancien ministre Mali

Transition ! Les conseils de Poulo



J'invite les autorités de la Transition à sortir les maliens de cette malencontreuse période faite d'incompréhensions diverses et d'incertitude générale. J'invite les autorités à trouver urgemment une solution à la cherté de la vie qui étouffe nos ménages, notamment les plus défavorisés. Je les exhorte à opter pour :

- la recherche de la cohésion sociale et nationale
- réunir les maliens pour qu'ensemble, nous trouvions les voies et moyens pour lutter plus efficacement contre le terrorisme rampant et le grand banditisme qu'il draine dans son sillage.
- Soigner les relations internationales du Mali, durement éprouvées ces derniers temps.
- Anticiper cette colère sociale naissante qui ne présage rien de bon.

HAG

GTIA1 Kèlètigui : Une offensive FAMA dans le nid des GAT

Sur la base de renseignements signalant la présence des Groupes Armées Terroristes (GAT) dans la localité de "Tôgôfô-bali", un détachement du GTIA1 Kèlètigui basé à Sokolo a été dépêché, le dimanche 20 novembre 2022 pour une mission d'opportunité. C'était sous le commandement du Lieutenant-Colonel Abderrahmane KONE. Après le ratissage, les FAMA ne déplorent ni blessés, ni perte en vie humaine ou dégâts matériels. Coté ennemi, six (06) combattants neutralisés, un véhicule de combat de marque "Toyota" récemment enlevé lors de l'attaque d'un poste de commandement FAMA récupéré. Nos forces ont également récupérés, cinq (5) motos, un (01) Pistolet Mitrailleur (PM) de type AK-47, deux (02) mines conventionnelles, un (01) EEI en préparation, un (01) sac d'engrais de 50kg et d'autres matériels.

S'adressant à sa troupe ragaillardie suite à cette victoire parmi tant d'autres, le Lieutenant-Colonel Abderrahmane KONE les a faits part du témoignage de satisfaction des plus hautes autorités militaires. Il les a aussi invités à rester droits dans leurs bottes afin de continuer à met-

1ere Édition du mois de la santé et de la protection sociale : Le Premier ministre par intérim lance les activités



Avec comme thème central "Une approche innovante pour améliorer l'accès des populations aux services de la santé et de la protection sociale" cette 1ere édition dira le Premier ministre, vise à mettre en place un cadre d'échange et de partage avec l'ensemble des populations en vue d'accroître l'accès aux services de santé curatifs, préventifs et promotionnels à travers des activités spécifiques.

Le Colonel Abdoulaye Maïga a souligné que l'amélioration de la santé des populations demeure une des priorités du gouvernement. Cette initiative a ajouté le Chef du gouvernement par intérim, traduit la volonté du Président de la Transition de faire de la santé pour tous au Mali une réalité et s'inscrit en droite ligne de la réalisation des Objectifs de Développement Durable.

Le constat est établi que malgré les investissements importants consentis dans la santé les indicateurs restent préoccupants notamment le fort taux de mortalité infanto-juvénile de l'ordre de 101 décès pour 1000 naissances, les naissances hors des structures de santé à hauteur de 33% ou encore une forte méconnaissance des systèmes de protection sociale par les populations. Le Colonel Abdoulaye Maïga espère que cette édition permettra une meilleure communication avec les acteurs du système afin d'améliorer la gouvernance, réduire la mortalité et la morbidité bref atteindre les Objectifs de Développement Durable.

Source : CCRP/Primature



tre hors d'état de nuire les groupes armés terroristes.

La présence du GTIA1 Kèlètigui dans le secteur de Sokolo est un soulagement pour les habitants de ladite commune rurale mais aussi des localités environnantes qui étaient nuit et jour harcelées par les forces du mal.

Source : FAMA

Gao : Fin de formation en menuiserie métallique pour des orphelins et enfants des militaires.

La cérémonie de fin de formation en menuiserie métallique pour les orphelins et enfants des militaires s'est déroulée le 15 novembre 2022 à la place d'armes du camp Firhoun AG Alincar de Gao.

Cette formation a concerné dix jeunes orphelins et enfants des militaires pour une durée de 4 mois depuis le 1er août 2022. La cérémonie de fin de formation a été présidée par le directeur du Service Social des Armées, le Colonel Brehima SAMAKE en présence du chef d'état-major du PCIAT-EST, le Colonel Youssef Traore représentant le com théâtre, le directeur général de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) M. Ibrahim Ag Nock, le commandant de la zone de défense N°1, le Colonel Issa BAGAYOKO, le vice-président de la FORSAT civile M Younouss SOUMARE.

A l'issue de ces quatre mois de formation, 10 jeunes ont reçu des mains du directeur de service social des armées des kits de menuiserie métallique et des attestations de formation. Ainsi, ils sont outillés désormais pour leur insertion socio-professionnelle et socio-économique.

La formation a été financée par la direction de service social des armées sur font propre. Les kits ont été financés par l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANPE) à hauteur de 5.000.000 de FCFA. La direction du service social des armées a également débloqué 2.000.000 de FCFA pour 10 compteurs électriques afin de permettre à ces jeunes de s'installer à leur propre compte. Selon le directeur de la DSSA, ces



financements ont été réalisés en partenariat avec le département de la défense et des anciens combattants et celui de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Le commandant de la Zone de Défense N°1 a salué cette initiative qui selon lui est une aide qui permettra à ces jeunes de subvenir à leurs besoins et ceux de leurs familles. Il a exhorté les récipiendaires à être des bons exemples pour une réussite économique et sociale.

Le vice-président de la FORSAT civile M. Younouss SOUMARE a salué les efforts de la DSSA qui n'a ménagé aucun effort pour les bien-être des militaires en général et les orphelins et veuves des militaires en particulier. Il a offert une enveloppe de 1.000.000 de FCFA pour les enfants et les veuves des militaires.

Source : FAMA

Mali : 150.000 enfants déplacés sont dépourvus d'identité légale

Des enfants remplissent des gallons d'eau à une pompe située à l'extérieur de la grande mosquée de Konna, le 20 mars 2021, au Mali. MICHELE CATTANI / AFP

Près de 150.000 enfants déplacés par le n'ont pas de certificat de naissance et risquent l'exclusion et la privation de leurs droits faute de pouvoir prouver leur identité, indique le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC).

« Des milliers d'enfants sont mis au ban de la société alors qu'ils devraient être sur le banc de l'école », dit Maclean Natugasha, directeur pour le Mali du NRC, dans un communiqué de l'ONG transmis à l'AFP. Ces 148.000 enfants font partie des 422.620 personnes déplacées par la guerre au Mali, selon les chiffres d'août d'un outil de suivi conjoint à l'ONU et aux autorités maliennes.

« Privés de leur liberté »

Dans ce pays d'environ 20 millions d'habitants, 7,5 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence, selon l'ONU. Ces 148.000 enfants ont soit perdu leur acte de naissance lors de la fuite précipitée de leur foyer, soit « n'en ont jamais eu en raison du fonctionnement limité des services d'état-civil dans certaines régions », explique le NRC.

Le Mali est en proie depuis 2012 à une crise sécuritaire qui a fait des



milliers de morts et dont les civils sont les principales victimes. L'État n'a qu'une présence limitée dans les immenses brousses où sévissent des combattants djihadistes affiliés à Al-Qaïda et à l'organisation État islamique, des bandits et trafiquants en tout genre, des milices armées et des groupes politico-militaires ayant signé un accord de paix.

Si ce problème d'état-civil « n'est pas réglé avant que ces enfants n'atteignent l'âge adulte », prévient le NRC, « ils risquent d'être privés de leur liberté de mouvement, n'auront pas le droit de vote ni la possibilité de posséder ou louer un bien ».

Source : Le Figaro



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>



MAISON DE LA PRESSE DU MALI

Contacts : Président - (223) 66 72 39 96/76 13 29 84/Médina Coura porte 28 Rue 20 — Bamako-Mali

Bamako, le 21 novembre 2022

Le Président de la Maison de la Presse

Aux

Présidents et Responsables des Associations et Organisations Professionnelles de la Presse :

AMAP, ORTM, ASSEP, URTEL, AJPM, UPF-Mali, RMJLCP, RJPRODH, UNAJOM, APAC-Mali, GPPE, APPEL-Mali, APPEM, AFPM, PANOTECH, AMATEL, ACCES, OJRM, CCDP, COJ-G5, UNAJEP, FORMA, AMA-CESTI, UJRM, SYJOR, AJSM, Forum de la Presse, AMSM, RJEAM, Espoir Sahel, GPAC.

Bamako

N° /réf : CP-MP

Objet : Invitation à la rencontre d'échanges sur des questions d'actualité.

Mesdames et Messieurs,

Dans le but d'échanger sur des questions d'actualité, la Maison de la Presse organise une rencontre le jeudi 24 novembre 2022 à partir de 09Heures dans sa salle de réunion.

Compte tenu de l'importance des questions à débattre la présence de tous est vivement es souhaitée.

Ordre du jour :

1. *L'état de la liberté de la Presse*
2. *Situation des Projets de Textes régissant les médias maliens*
3. *Divers*

Le Président



Bandiougou

DANTE

Chevalier de l'Ordre National

18ème édition de la semaine nationale de la sécurité routière : **Le port de casque protège**

Le Ministre des Transports et des Infrastructures, Dembelé Madina Sissoko, a présidé, le lundi 21 novembre 2022, la cérémonie de lancement des activités de la 18ème édition de la Semaine nationale de la sécurité routière.



L'insécurité routière a pris des proportions inquiétantes dans notre pays, devenant une préoccupation majeure aussi bien pour les usagers et riverains de la route que pour les pouvoirs publics en charge de la question.

Aussi, la semaine sera marquée par l'intensification des actions de sensibilisation des usagers de la route en vue de limiter les impacts négatifs des accidents de la circulation routière.

Le thème central de cette année, retenu par les acteurs réunis au sein du Comité national de la Sécurité routière (CNSR) est : « **Respect de la limitation de vitesse et port du casque de protection, une nécessité vitale** ».

Pour le Ministre des Transports et des Infrastructures, Dembelé Madina Sissoko, ce thème résonne à la fois comme une forte interpellation et un véritable cri de cœur lancés aux utilisateurs d'engins motorisés à 2 ou 3 roues ainsi qu'à ceux des quadricycles, pour qu'ils se familiarisent avec le port du casque de protection et une invite à tous les conducteurs d'automobiles à respecter la limitation de vitesse. « **Les accidents de la circula-**

tion sont pernicieux pour le développement socio-économique d'un pays comme le nôtre, qui perd, chaque année sur les routes, plus de 600 jeunes actifs, dont les âges sont compris entre 18 à 35 ans. En effet, les statistiques nationales d'accidents de la circulation routière révèlent que les collisions impliquant les conducteurs d'engins à 2 roues, considérés comme usagers vulnérables, engendrent plus de 70% des victimes : tués et blessés graves (TBG). Quant à l'excès de vitesse, il est la cause principale de plus d'un accident mortel sur trois dans notre pays », a-t-elle précisé.

Cette tendance doit être inversée parce que tous les citoyens sont essentiels au développement de ce pays et tout doit être entrepris pour préserver leur intégrité physique et morale sur nos routes.

L'exposition au risque routier impliquant les engins à 2 et 3 roues motorisés est de plus en plus élevée. Cette situation trouve ses origines dans la prolifération de ces engins et la présence de nombreux conducteurs de moto sans permis de conduire.

Le Ministre Dembelé Madina Sissoko signe et

persiste qu'il faut agir ; et agir très vite car le temps presse. Chaque jour, des maliens meurent sur la route. Il urge d'augmenter le taux de port du casque de protection par les utilisateurs d'engins motorisés à 2 ou 3 roues ainsi que ceux des quadricycles et de lutter contre la pratique de l'excès de vitesse. « **Au terme de cette semaine de sensibilisation, notre souhait le plus ardent est l'adhésion de l'ensemble des jeunes gens au port du casque de protection et au respect de la limitation de vitesse. Certes, je conviens qu'il serait illusoire de se fixer un objectif de zéro accident sur nos routes mais il est souhaitable et possible d'atténuer la fréquence et la gravité des accidents notamment en portant tout simplement le casque de protection et en limitant la vitesse** », a-t-elle soutenu.

Dembelé Madina Sissoko a lancé un appel pressant à l'ensemble des autorités administratives, des légitimités religieuses et coutumières pour qu'elles contribuent activement à la lutte contre l'insécurité routière.

■ Ibrahim Sanogo

Gestion des crises et catastrophes : Les Conseillers à la Sécurité des Gouverneurs de régions formés



Le Centre de Coordination et de Gestion des Crises et Catastrophes (CECOGEC) a abrité, vendredi, la cérémonie de clôture de l'atelier de formation des Conseillers à la Sécurité et à la Protection Civile des Gouverneurs de régions administratives et du District de Bamako sur le Guide pratique de gestion des crises et catastrophes. C'était sous la présidence du Secrétaire Général par intérim du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, le Magistrat/Colonel Mamadou Daba COULIBALY, en présence des partenaires, notamment UNITAR et EUCAP-Sahel Mali. Une semaine durant, ces conseillers venant de toutes les régions administratives et du District de Bamako ont acquis des compétences afin d'être des points focaux et être en mesure de délivrer le contenu pédagogique de la formation sur le guide pratique, à l'intention des Forces de sécurité intérieure et de la Protection civile et des acteurs locaux, dans les différentes régions administratives du pays.

Dans son intervention, le Coordinateur de l'UNITAR pour le Mali et pour l'Afrique de l'ouest, le Commissaire Divisionnaire de Police Baba MARIKO s'est, au nom du chef de la Division pour la paix de l'UNITAR, M. Evariste KARAMBIZI, félicité de la tenue de cet atelier de

formation qui permettra, à ces désormais points focaux, d'apporter une contribution significative dans la formation des forces de défense et de sécurité et de mieux gérer les éventuelles crises et catastrophes.

Aussi, a-t-il réitéré la disponibilité de l'UNITAR à accompagner, de manière conséquente, une telle initiative. « Dans la foulée de ces différentes formations, seront organisés des exercices de simulation de niveau opératif à l'intention des Cellules de Coordination des Opérations (CCO) et du CECOGEC, et des exercices de simulation grandeur nature. Ceci viserait à tester les plans d'intervention d'urgence, tout en impliquant les trois niveaux de responsabilité, notamment stratégique, opératif et tactique, et dont la coordination est primordiale pour une gestion efficace des situations d'urgence » a-t-il déclaré.

Quant au Secrétaire Général par intérim du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, le Magistrat/Colonel Mamadou Daba COULIBALY, il a remercié, au nom du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Brigade Daoud Aly MOHAMMEDINE, tous les participants pour l'intérêt qu'ils ont porté aux thématiques et la qualité de leurs interventions qui ont été à la hauteur des attentes. Il a également salué la bonne maîtrise des su-

jets abordés, la bonne appropriation des techniques et des savoirs nécessaires pour la dissémination du guide pratique de gestion des crises et catastrophes, gage du renforcement de la performance amorcée par le CECOGEC.

« Votre responsabilité en tant que Conseillers à la sécurité et à la Protection Civile est immense. À ce titre, vous aurez le devoir de créer un impact positif durable en inculquant, à chaque acteur impliqué dans la gestion des crises, des connaissances, des savoir-faires et attitudes qui garantissent le respect rigoureux des plans d'intervention d'urgence visant à apporter des réponses appropriées aux situations d'urgence », fera-t-il savoir à l'adressé des participants.

Pour conclure, le Magistrat/Colonel Mamadou Daba COULIBALY a, une fois de plus, remercié les partenaires pour leurs appuis techniques et financiers, et qui se sont illustrés par d'importantes activités se rapportant à la sécurisation des élections et à la gestion des crises à Bamako et dans plusieurs régions du Mali. La remise d'attestations aux participants a aussi été l'un des temps forts de l'événement, sanctionné par une photo de famille et une collation.

Yama Diallo

Débrayages dans l'éducation : Les élèves vident les salles, les enseignants exigent l'application de l'article 39

Comme annoncé dans une lettre en date du 16 novembre au Ministre de l'éducation nationale, le Bureau national de l'Association des Élèves et Étudiants du Mali (AEEM) a lancé une grève de 120 heures qui a débuté le lundi 21 novembre 2022. Dans la matinée, les éco-liers ont vidé les salles de classes. Les syndicats de l'éducation, signataires du 15 octobre 1916, ont quant à eux exigé l'application immédiate de l'article 39 de la loi N° 2018-007 du 16 janvier 2018.



Le Bureau de l'AEEM a évoqué plusieurs points de revendications comme motifs de cette grève qui concerne tous les établissements scolaires du Mali.

En effet, le bureau de coordination nationale de l'association des élèves et étudiants du Mali (AEEM) a annoncé un préavis d'« **une sortie nationale de 120h renouvelables à partir du lundi 21 Novembre 2022** ». L'AEEM informe « **également que nous afficherons notre opposition quant à la reprise des Bacheliers 2022 dans les IES si dans la pratique, au vu et au su de tous rien n'est fait pour apporter des solutions quant aux infrastructures pouvant les accueillir pour des conditions d'études dignes de ce nom** ».

Le Bureau Nationale de l'AEEM dénonce le non-respect de certains engagements pris par la partie gouvernementale lors des négociations suites aux préavis précédents (Cadre de concertation, déguerpissement des ordures,

éclairage, réhabilitation des amphes préfabriqués ... etc.), le retard du paiement des allocations financières dans une grande majorité des institutions d'enseignements supérieurs. Les étudiants et élèves réclament également de nouvelles infrastructures qui devront accueillir les étudiants supplémentaires. Ils dénoncent par ailleurs l'occupation illicite de l'espace universitaire; l'absence de connexion internet dans les IES et le manque d'une proposition concrète allant dans ce sens, le manque des moyens de transport, la non intégration direct des élèves professeurs de l'ENSUP à la fonction publique des collectivités et le manque d'une proposition concrète. Les syndicats de l'éducation ont déposé un préavis de grève de 03 jours, soit 72 h, allant du mercredi 14 au vendredi 16 décembre 2022. Les Syndicats - après avoir entamé des négociations avec les autorités et les démarches menées auprès des acteurs de la société civile et des partis politiques, surtout, considérant

l'Ordonnance N° 2021-003 / PT - RM du 16 juillet 2021, fixant la grille indiciaire unifiée des personnels relevant des statuts des fonctionnaires de l'État, des Collectivités territoriales, des statuts autonomes et des militaires ayant conduit à la suspension de la grève de janvier 2021 en raison des sanctions imposées à notre pays par la CEDEAO et l'UEMOA - réaffirment leur attachement et l'application de l'article 39. « **Nous, Syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016 (SY-PESCO, SYNEB, SYNEFCT, SYNESEC, SYLDEF, FENAREC, COSES), exigeons : L'application immédiate de l'article 39 de la Loi N° 2018-007 du 16 janvier 2018, portant Statut du personnel enseignant de l'Enseignement secondaire, de l'Enseignement fondamental et de l'Éducation préscolaire et spéciale. Les syndicats de l'éducation, bien que disposés au dialogue, se réservent le droit d'observer une grève de 03 jours soit 72 heures allant du mercredi 14 au vendredi 16 décembre 2022 inclus si la revendication ci-dessus citée n'est pas satisfaite.**».

La situation délétère qui s'installe ainsi a de quoi inquiéter les maliens embourbés dans des difficultés financières et économiques inextricables. Ainsi l'État a été aux abonnés absents en matière économique toute l'année avec comme seul levier le refus d'ouvrir les crédits budgétaires de ministères.

Les élèves et étudiants dans la rue constituent un casse-tête aussi bien pour les parents que pour l'État. Et la pire des solutions serait la politique de l'autruche que semble adopter les autorités : ne rien voir, ne rien entendre, ne rien dire et par conséquent ne rien faire.

■ Binadjan Doumbia



Bientôt la rentrée académique 2022-2023



Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



ucao.uuba@gmail.com



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



www.ucao-uuba.org

Grève, tensions politiques et socio-économique : Et si le colonel Assimi parlait à son peuple ?

Les élèves et étudiants en grève de 5 jours depuis hier lundi ; les magistrats en grève à partir de la semaine prochaine, la synergie des syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre en décembre tout comme d'ailleurs les greffiers, la colère autour du port obligatoire de casque règne toujours, la vie chère... Tout cela se passe à un moment où même des soutiens incondtionnels de la transition se rebellent et fustigent les difficultés du moment. Face à la situation, les autorités de la transition, notamment, le Colonel Président doivent sortir de leur silence et parler en toute franchise au peuple.



Bien que soutenu par la majorité des Maliens, non seulement à cause de la ligne souverainiste entreprise, mais aussi de la montée en puissance de l'armée, la transition malienne est confrontée à beaucoup de difficultés ces derniers temps. En effet, depuis des semaines, la situation politique et socio-économique du Mali est très tendue. Les colonels au pouvoir semblent perdre le contrôle de la situation si l'on s'en tient certains discours, même des soutiens les plus zélés de la transition. La colère se généralise et le lot des mécontents grossit.

L'affaire de la liste additive du CNT

Les Maliens, dans leur majorité, ont gardé silence sur la cherté de la vie pour une transition réussie. Cet élan de solidarité a été cassée, pour beaucoup, après l'élargissement du Conseil national de Transition. **« Nous avons accepté la faim pour soutenir la transition. Nous la soutenons pour le renouveau, pour la refondation. Nous pensons que comme Assimi a fait, les autorités allaient continuer avec la réduction de train**

de vie de l'État mais elles ont décidé l'augmentation des membres du CNT. Je ne peux donc plus tolérer la cherté de la vie, car les autorités ne pensent pas à nous », confie à Malikilé un fervent soutien à la transition. Au-delà de ce dernier, beaucoup de Maliens ont désapprouvé cet élargissement du CNT à un moment où les populations ont du mal à se procurer trois repas par jour. Le processus de sélection des 26 membres a également multiplié le nombre des frustrés. Le mouvement Yèrèwolo debout sur les remparts, le Haut conseil islamique ont proposé

des représentants, en vain. Pour le cas du HCI, son président a même publiquement exprimé son mécontentement.

Les multiples cas de grève

Pendant que la tension est vive sur le plan politique, la vie est dure sur le plan économique. Les tensions sociales s'y ajoutent. Les revendications syndicales se multiplient. Cette semaine, l'Association des Élèves et Étudiants du Mali a décrété une grève d'une semaine. Comme motifs l'AEEM évoque **le retard « constant et accru » du paiement des allocations financières pour une grande partie des institutions d'enseignement supérieur (IES) ; la situation des infrastructures censées accueillir les étudiants supplémentaires du Bac 2022 au sein des IES ; l'occupation illicite de l'espace universitaire, l'absence de connexion internet dans les IES, les difficultés d'accès aux moyens de transport par la grande majorité des étudiants depuis la mise en place de la politique des cartes de transport ; la lenteur dans la sécurisation de l'espace universitaire en**

proie à l'insécurité galopante ; la non-intégration directe des élèves professeurs de l'Ensup à la fonction publique des collectivités ; le nombre pléthorique des élèves dans les salles de classes au niveau des écoles fondamentales et secondaires ; le renvoi abusif des élèves des écoles fondamentales et secondaires sans un programme de réorientation... »

Au-delà de l'AEEM, les syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre 2016 ont également déposé un préavis de grève. Les magistrats, à leur tour, commencent une grève de 5 jours à partir du mardi prochain.

A toutes ces difficultés, s'ajoutent des tensions au sein même des soutiens de la transition.

Les solutions qui s'imposent à Assimi

L'heure est grave, très grave. Le moment n'est pas au silence. Les autorités de la transition doivent tout mettre en œuvre, pour baisser la tension et unir les Maliens autour de l'essentiel : le Mali. Le président de la transition doit parler à son peuple en toute franchise. Des dispositions doivent être prises au niveau du

sommet pour mettre rapidement fin aux grèves intempestives.

C'est la proposition faite par le Président de la Codem. « J'invite les autorités de la Transition à sortir les maliens de cette malencontreuse période faite d'incompréhensions diverses et d'incertitude générale. J'invite les autorités à trouver urgemment une solution à la cherté de la vie qui étouffe nos ménages, notamment les plus défavorisés. Je les exhorte à opter pour : la recherche de la cohésion sociale et nationale, réunir les maliens pour qu'ensemble, nous trouvions les voies et moyens pour lutter plus efficacement contre le terrorisme rampant et le grand banditisme qu'il draine dans son sillage, soigner les relations internationales du Mali, durement éprouvées ces derniers temps, anticiper cette colère sociale naissante qui ne présage rien de bon », a sollicité Housseïni Amion Guindo.

La transition, il faut le dire, n'a pas besoin d'autres tensions. Il urge d'agir...avant qu'il ne soit tard.

Anguimé Ansama



Sommet de l'UA pour l'industrialisation et la diversification économique : ONE Campaign place la jeunesse doit être au cœur de l'action



Pour ONE Campaign, une organisation mondiale qui fait campagne pour mettre fin à l'extrême pauvreté et aux maladies évitables d'ici 2030, afin que chacun, partout, puisse mener une vie de dignité et d'opportunités, des actions audacieuses sont nécessaires pour exploiter le potentiel des jeunes au cours du Sommet de l'UA sur l'industrialisation et la diversification économique qui se tient présentement au Niger. Telle est en tout cas la conviction de Dorine Nininahazwe, Directrice Bureau de liaison de ONE avec l'Union Africaine et l'Afrique de l'Est. Et sait de quoi elle parle, car elle possède une vaste expérience en communication, plaidoyer et coordination de projets pour avoir travaillé, avant de rejoindre ONE, pour la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), une organisation intergouvernementale composée de 12 pays africains dont la mission est de promouvoir une paix et une sécurité durables dans la région des Grands

Lacs.

Elle a également travaillé au Secrétariat conjoint des Nations Unies et de l'Union Africaine sur les Grands Lacs et participé à la préparation du Sommet des chefs d'État et de gouvernements de la région des Grands Lacs. Un Sommet qui a permis la signature du Pacte pour la stabilité, la sécurité et le développement de la région des Grands Lacs en 2006. Dorine Nininahazwe a aussi travaillé dans la communication et la recherche pour la Télévision nationale du Burundi. ONE Campaign plaide pour une série d'actions politiques urgentes et audacieuses afin d'exploiter le potentiel des jeunes pour construire une Afrique meilleure et prospère, lors du sommet qui se tient au Niger du 20 au 25 novembre. Un sommet qui se déroule alors que l'Afrique se remet de la pandémie de COVID-19 et est aux prises avec les contrecoûts des événements économiques et politiques mondiaux.

Avec sa population jeune en plein essor, qui représente 60% de tous les chômeurs du continent, l'Afrique doit, selon Dorine Nininahazwe, créer environ 15 millions de nouveaux emplois décents chaque année. Dans cette perspective, ONE Campaign appelle les dirigeants et décideurs africains à s'engager dans certaines actions prioritaires qu'elle trouve essentielles pour stimuler la prospérité économique et la création d'emplois grâce à l'industrialisation.

Premièrement, les gouvernements africains devraient mettre en œuvre des politiques industrielles nationales qui stimulent les investissements dans des secteurs qui sont à la fois compétitifs et à forte intensité de main-d'œuvre. Pour ce faire, les politiques nationales devraient prévoir des incitations fiscales bien ciblées susceptibles d'attirer les investisseurs et de stimuler la création d'emplois. Les réformes politiques devraient également permettre de réduire les droits de douane sur



l'importation de machines et d'équipements essentiels qui ne sont pas fabriqués localement.

Pour cela, la législation au niveau national devrait établir des fonds propres et des fonds de garantie pour réduire les risques d'investissement dans les start-ups (nouvelles entreprises), tout comme les lois qui devraient protéger les droits de propriété intellectuelle, simplifier et automatiser les procédures administratives, harmoniser l'administration fiscale et rendre les informations facilement accessibles via des plateformes numériques à guichet unique.

Au niveau local, les petits exploitants agricoles devraient être encouragés à produire des centres de regroupement pour le classement, le stockage, la vente et la transformation de leurs produits afin d'augmenter leurs revenus et de minimiser le gaspillage. Il convient également, selon Dorine Nininahazwe, de leur faciliter l'accès au crédit, aux prêts subventionnés, aux subventions et aux services financiers.

Au niveau régional, la priorité absolue est que les pays encouragent l'investissement et le commerce en opérationnalisant la zone de

libre-échange continentale africaine (ZLECAf) lancée en janvier 2021. Aussi, une fois pleinement mise en œuvre, la ZLECAf doit créer un marché africain unique pour les biens et services, couvrant environ 1,4 milliard de personnes avec un produit intérieur brut combiné de plus de 2,5 billions de dollars américains à travers l'Afrique.

La deuxième action prioritaire, selon ONE Campaign, devra consister à améliorer l'environnement des affaires pour rendre facile et abordable la production de biens et de services et de faciliter le commerce. Dans cette perspective, les pays africains doivent commencer par adopter les protocoles de l'UA sur la libre circulation, permettant aux jeunes d'accéder aux marchés et de concourir librement pour le travail et les affaires à travers les frontières nationales.

La troisième action prioritaire consiste à investir dans des infrastructures plus propres qui soutiennent l'industrialisation, la création d'emplois et la génération de revenus. L'expansion des réseaux routiers et de transport dans ce cadre ouvrir la connectivité aux zones rurales et à l'arrière-pays régional. Des solutions énergétiques propres et renouvelables

hors réseau peuvent ainsi compléter les plans nationaux pour améliorer l'accès à une énergie fiable et abordable.

Et pour réduire la fracture numérique, les pays devraient inciter les investissements à atteindre 90 % de pénétration d'Internet en Afrique d'ici 2030. Avant tout, le Sommet doit accepter la réalité que l'Afrique est composée d'une population dynamique, vibrante et productive, et qui est le plus grand atout et moteur de la croissance économique et du développement social du continent.

Un combat noble pour ONE Campaign, organisation non partisane faisait pression sur les gouvernements pour qu'ils fassent plus pour lutter contre l'extrême pauvreté et les maladies évitables, en particulier en Afrique, et donner aux citoyens les moyens de demander des comptes à leurs gouvernements.

Pourvu qu'elle soit comprise et suivie dans cette voie, dans une Afrique de plus en plus en décadence du fait de la mal-gouvernance de ses dirigeants !

Yama Diallo

Projet « Bamako Sanya » : La commune V remporte la première place

Fin du Challenge Bamako Sanya ! Pour cette première édition, c'est la commune V du district de Bamako qui remporte le premier prix. Initiative de la Fédération des Organisations et Regroupements de Soutien aux Actions de la Transition FORSAT-Civile, le projet Bamako SANYA a opposé pendant six semaines les communes de Bamako qui se sont fixées comme objectif d'assainir les édifices publics.

La cérémonie de remise de prix s'est tenue le samedi 19 novembre au palais de la culture Amadou Hampaté Bah.

Démarré le 8 octobre 2022, l'initiative de la FORSAT-Civile a mis en compétition les VI communes du district de Bamako qui se sont fixé comme objectif d'assainir leur commune. Après six semaines de challenge de nettoyage des six communes de Bamako, c'est finalement la commune V du district de Bamako qui a remporté la première édition du projet Bamako SANYA. Le projet, « BAMAko SANYA » a pour objectif d'assainir la ville de Bamako.

Pendant son intervention, Hassane Baba Diombélé, DG de l'ORTM, a salué le projet de la FORSAT-Civile qui consiste à assainir Bamako. « **Nous avons commencé cette aventure au pas de caméléon avec beaucoup d'interrogations. Aujourd'hui après six semaines de compétition, c'est avec fierté que je me présente ici pour saluer très vivement cette initiative de la Fédération des Organisations et Regroupements de Soutien aux Actions de la Transition FORSAT-Civile. Il y a de cela quelques années, Bamako était désignée comme la plus belle de l'Afrique de l'Ouest, il est plus que nécessaire pour nous de nous unir à assainir notre capitale** », a-t-il déclaré.

De son côté, la porte-parole des jeunes de la commune V, Halimatou Traoré, n'a pas caché sa joie pour avoir remporté cette première édition du projet Bamako SANYA. « **Nous sommes contents d'avoir remporté cette compétition. Nous allons continuer à assainir notre commune afin de venir à bout des ordures** », a-t-elle indiqué.

Pour sa part, la présidente de la FORSAT-Civile, Touré Aïché Baba Keïta, a remercié le Coordi-

nateur général des chefs de quartiers du district, les mairies des six communes de district de Bamako, les chefs de quartier et les comités FORSAT-Civile des six (6) communes, pour avoir accepté de soutenir le projet Bamako SANYA. De plus, elle a adressé ses remerciements aux ministères et les structures privées pour leur soutien multiformes.

En effet, la présidente de la FORSAT-Civile a souligné que l'accès des populations à des services adéquats de santé et d'assainissement constitue un enjeu majeur de dévelop-

pement pour un pays comme le Mali. A cet égard, elle a salué les initiatives prises par le gouvernement afin de permettre aux populations d'accéder à ces services.

« **Les actions de notre programme cadre bien avec les initiatives des maliens. Elles visent à aider les communautés vivantes en zone urbaines et péri-urbaines à accéder à des services durables d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement** », a-t-elle précisé.

Ensuite, Touré Aïché Baba Keïta a soutenu que le processus de décentralisation a fait des communes les premiers responsables de la gestion du secteur de l'assainissement au Mali. Avec l'appui des partenaires techniques et financiers comme notre programme, les collectivités territoriales se feront accompagner pour faire face à cette responsabilité. Cependant, elle a déploré de nombreux obstacles tels que le manque de ressources humaines et financières qui empêchent les collectivités de mener à bien cette mission.

■ Maffenin Diarra



Procès du 28 septembre : Réactions croisées des avocats

Accusé de coup, blessures et de viol, dans l'enceinte du stade. Mamadou Aliou Kéita à comparu à la barre ce lundi 21 novembre 2022, pour donner sa version sur les massacres du 28 septembre 2009. Comme tous les autres accusés, il nie les faits qui lui sont reprochés.

Une situation qui oppose Me Halimatou Camara, avocate de la partie civile et Me salif Béa, l'avocat de l'accusé

Me Halimatou Camara, avocate de la partie civile dit douter des déclarations de l'accusé, Mamadou Aliou Kéita : « au cours d'un procès pénal, tout accusé a le droit de se défendre. Cela ne nous surprend pas parce que de tous ceux qui ont comparu devant le parquet ont eu la même chanson...Finalement, c'est leur parole contre celle de la victime.

Pour le moment, on n'a pas de certificats médicaux légaux qui attestent que Dame Assiatou Bah a bien été violée. Mais, il faut replacer le contexte du 28 septembre où les femmes violées étaient systématiquement traquées dans nos hôpitaux.

Aujourd'hui dans la jurisprudence du droit romano-germanique, c'est la production d'un certificat médical légal qui viendrait prouver le viol. Ça peut aller beaucoup loin que ça, vu qu'elle aurait été violée par plusieurs personnes. Thèse de complot ou pas, monsieur Mamadou Aliou Kéita était quand même au stade. Il dit ne pas se rappeler des agents ou confrères qui étaient avec lui ce jour au stade pour pouvoir justifier ces propos, c'est compliqué.

Il y a quand même tout un contexte où il veut faire la rétention d'information. Et donc, c'est clair qu'il ne va pas nous donner suffisamment d'informations sur la question de savoir s'il est impliqué dans ce viol ou pas...Un accusé qui comparaît devant le parquet pour un procès criminel et qui n'est pas capable d'identifier les hommes qui étaient dans son unité ni comment ils ont procédé, je mets beaucoup de doutes sur les déclarations de cet accusé « , a t'elle dit.

Contrairement à Me Halimatou Camara, Me Béa estime que son client est innocent : «

mon client à été très clair. Il est arrivé au stade en compagnie de ses collègues de maintien d'ordre, et ils n'ont pas puis accédé au stade ils sont restés aux abords du stade précisément à la station. Vu l'affluence de la masse et des manifestants, ils se sont retournés à leur base. Depuis lors, il n'a plus bougé. Alors comment a-t-il pu se soustraire de ce groupe, se rendre au stade, rencontrer cette dame, la violer, sans être identifié par au moins quelqu'un excepté la dame? Je tombe de nues. C'est grotesque, infondée, qui ne repose sur aucune base légale.

C'est une simple déclaration qui le maintient malheureusement en prison. Il n'y a absolument rien de contradictoire dans les procès verbaux que nous avons à notre possession. Dès le début, il a dit qu'il ne reconnais pas les faits. Après 9 ans, il maintient toujours sa version, maintenant on attend la victime et les preuves qu'elle a en sa possession. C'est aussi simple que ça. Donc se baser sur les procès-verbaux déjà tenus pour dire qu'il avait signés ou pas n'a aucune importance. Pour le simple fait que les procès-verbaux d'enquête préliminaires ne servent de simples renseignements, ils peuvent être écartés à tout moment par preuve du contraire »

Source : GuinéeNews



Semaine de l'industrialisation à Niamey : Le Ministre Souleymane Diarrassouba participe à la Conférence inaugurale du Sommet des femmes africaines transformatrices



En marge du premier Sommet des femmes africaines transformatrices, du 20 au 25 novembre 2022, une Conférence inaugurale s'est tenue le lundi 21 novembre 2022 au Palais des Sports de Niamey, autour du thème "Les femmes entrepreneures transformatrices : Un accélérateur du processus d'industrialisation de l'Afrique".

Au nom de la Côte d'Ivoire, pays invité spécial, le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME y a pris part et a regretté que la valeur ajoutée liée aux opérations de conditionnement, de transport et de transformation ne profite pas aux jeunes et aux femmes, voire à l'économie en Afrique. Ce, d'autant plus que la majorité des matières premières africaines sont transformées dans des pays hors du continent.

« Notre continent a besoin de renforcer son intégration dans les chaînes de valeurs mondiales en intensifiant ses investissements dans la transformation de ses matières premières, en vue de créer plus de valeur ajoutée

et de développer davantage le commerce des produits manufacturiers », a indiqué le Ministre Souleymane Diarrassouba. Pour lui, en effet, il s'agit pour l'Afrique de relever les défis de son industrialisation et de la diversification de son économie, eu égard aux potentialités et atouts dont elle dispose.

C'est pourquoi, il s'est réjoui de l'organisation du Sommet des femmes africaines transformatrices qui donne l'occasion d'échanger sur les stratégies à envisager pour renforcer la contribution des femmes africaines dans le développement industriel en Afrique.

Cependant, il a noté que malgré l'esprit d'initiative et le leadership des femmes africaines dans l'agriculture et la transformation industrielle, leur contribution reste marginale dans le développement des chaînes de valeur locales et dans l'industrialisation, en raison notamment des contraintes d'accès au financement, à l'insuffisance de la formation, au difficile accès aux fonds, aux technologies et à la commande publique.

Pour ce qui concerne la Côte d'Ivoire, le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME a rappelé la vision du Président Alassane Ouattara qui est de faire de la Côte d'Ivoire un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à l'horizon 2030, à travers l'accélération de la transformation structurelle de son économie par l'industrialisation et le développement des grappes industrielles.

« Ce qui permettra de créer de la valeur ajoutée pour l'économie, de générer de l'emploi pour tous, d'accélérer la réduction de la pauvreté et des inégalités et développer une classe moyenne majoritaire, pour tirer vers le haut la consommation », a-t-il présenté, avant d'ajouter que cette vision est retracée dans le PND 2021-2025 d'un montant de 90 milliards d'euros, soit environ 59 000 milliards Fcfa avec une contribution attendue du secteur privé de 75%.

Présidée par Mme Amina Alahori, Ministre nigérienne de la Promotion de la femme et de la protection des enfants, cette rencontre a vu la participation des Ministres en charge de l'Industrie du Bénin et du Togo, du Directeur Général de International Trade Centre (ITC), ainsi que la participation de plusieurs délégations venues du Royaume du Maroc, de la RD Congo, du Gabon, du Burkina Faso, de Madagascar et du Tchad.

Au terme de la Conférence inaugurale, le Ministre Souleymane Diarrassouba a visité plusieurs stands occupés par les femmes transformatrices venues nombreuses exposer leur génie créateur, à travers divers produits transformés, dans le cadre du premier Sommet des femmes africaines transformatrices. Notons qu'une délégation ivoirienne de 15 femmes transformatrices prend part aux travaux de ce sommet.

Source : Abidjan.Net

Qatar 2022 : Rothen prononce une malédiction sur les Bleus « ...c'est l'équipe à battre »

En plus de la cascade des blessures, c'est une malédiction verbale qui jaillit sur les Bleus de la France. Elle vient de Jérôme Rothen, journaliste et consultant.

Le forfait de Karim Benzema en est vraiment de trop pour Jérôme Rothen. Une attaque française sans Karim Benzema sera tout de même bien moins inquiétant pour les adversaires. Didier Deschamps va devoir faire avec, mais pour Jérôme Rothen, il ne faut pas croire au mira-

cle.

« Oui, ça va être très compliqué. Déjà parce qu'historiquement doubler la mise, depuis le Brésil (1958 et 1962), personne ne l'a fait. Il y a pourtant eu des grandes équipes, comme l'Espagne ou l'Allemagne. Nous, on est bien lotis parce qu'on a quand même gagné deux Coupes du monde en vingt ans. Donc ça te donne de la confiance, de la force et du crédit. Je pense que l'équipe de France est très res-

pectée, mais elle est surtout l'équipe à battre. Donc ça, c'est aussi difficile parce qu'il faut être encore meilleur. Or, c'est là où j'ai des doutes, car pour moi, par rapport à 2018, on est moins forts. Collectivement parlant. On ne dégage pas cette union sacrée comme en 2018 », a confié Jérôme Rothen.

Source : Maliactu.net





Bélier (21 mars - 19 avril)

Si une certaine pression pesait sur vos épaules ces derniers temps, tout se calme et tout redevient beaucoup plus positif ! On peut dire qu'aujourd'hui c'est une belle journée sur le plan professionnel. On vous propose un changement de direction.

Ouf ! Vous pouvez souffler, vous attaquez le dernier jour du mois en vous félicitant, car vos finances ne sont pas dangereusement dans le rouge. Vous avez lutté pour ne pas tomber dans les dépenses compulsives, vous êtes fier de vous.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Ami Taureau, si vous utilisez les mathématiques, ou des connaissances scientifiques dans votre métier, vous allez décrocher le jackpot aujourd'hui ! En effet, l'amas planétaire Lune-Mercure-Vénus va dérouler le tapis rouge à votre carrière...

Dans votre signe, Mercure vous fera cocher toutes les cases qui vous conduiront à la bonne santé financière... Aujourd'hui, ami Taureau, vous ne plânez pas du tout avec l'argent ! Pour autant, vous n'en ferez pas non plus une obsession... Ouf !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Par contre c'est dans ce domaine que vous pourrez donner libre cours à votre créativité débordante. Des idées géniales vont venir à votre conscience et vous pourrez ainsi canaliser votre énergie en exprimant positivement ce qui sort de vos profondeurs intérieures.

Le noeud nord en Cancer vous parle d'acceptation de soi et de vos richesses. Il peut s'agir aussi de vos richesses intérieures. Vous devez faire un travail de nettoyage intérieur des vieilles mémoires obsolètes. Reprenez le pouvoir sur votre vie.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous passerez à l'action après avoir évalué la situation. Votre force reposera sur une alliance de tact et d'aplomb. Vous alternerez des phases de travail en équipe avec d'autres en solo, un équilibre indispensable à vos yeux pour faire du bon boulot.

Vous ferez preuve d'une incroyable intuition à laquelle s'ajoutera un instinct infailible pour réaliser de bonnes affaires. Dans l'instant, vous capterez si le projet est fiable et quel profit vous pourrez en tirer. Vous userez de la chance sans en abuser.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre meilleur atout reste avant tout votre disponibilité. Votre organisation permet à vos activités de s'épanouir, votre évolution professionnelle se fait dans des conditions favorables. Rien à redire, à part, continuez les efforts !

Les planètes annoncent de bons retours sur investissement, votre argent fait des petits, vous n'aurez plus qu'à compter les retombées d'ici quelque temps. La bonne nouvelle vous enchante, dans votre tête vous commencez à vous faire des plans.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Aider les collègues qui éprouvent des difficultés, la réponse est oui ! Faire leur travail, la réponse est non ! Chez vous, ami Vierge, la bonté commence avec le b de bonté et non avec le b de bêtise... Que ce soit bien clair entre vous et eux ! C'est par l'action énergique que vous allez vous occuper de vos affaires. Vous allez pourvoir vous-même à vos nécessités financières. Grâce à l'intervention de Vénus, vous allez affirmer votre esprit d'entreprise et garder la mainmise sur vos possessions...



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si vous avez un travail créatif ou artistique, ce sera une très bonne journée pour vous car l'imagination voisinera avec les bonnes intuitions. Vos idées seront sans aucune limite. Vous aurez un feeling certain et très prononcé pour l'esthétique de très bon goût.

De l'argent caché pourrait vous apparaître au grand jour et vous créer une assez bonne surprise. Vous n'avez jamais soupçonné que de telles situations puissent vous arriver. Vous n'en revenez pas. Quelle chance vous avez !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Il vous restera encore quelques tracasseries à régler, qui causeront un léger retard dans vos activités, mais qu'à cela ne tienne : vous aurez de l'énergie à revendre et une détermination à toute épreuve. Une fois terminées, vous aurez le champ libre.

Ce sera par votre savoir-faire que vous récolterez des euros, tant en négociant qu'en recourant au système D. Par ailleurs, Mercure dans votre signe récompensera les actions que vous aurez menées par le passé. Vous serez gratifié grâce à vos mérites.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous n'hésitez pas à exprimer vos attentes, votre hiérarchie vous écoute attentivement, c'est un point très positif, cela veut dire que vos demandes sont prises en considération. Vous êtes un élément fort pour votre entreprise, c'est valorisant.

Vous ne vous laissez pas prendre au dépourvu. Aujourd'hui, vous regorgez de bonnes idées, si votre situation financière reste encore sous surveillance, vous n'hésitez pas à dépenser un peu d'argent si vous en avez envie, mais vous restez prévoyant.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous aurez du mal à croire en vos chances. En fait, vous ne cesserez pas de penser à l'évolution de votre carrière... Vous avez un talon d'Achille dans votre activité professionnelle : le manque de polyvalence ! Vous ne ferez rien pour que cela change...

Si l'argent était un carburant, vous seriez en panne sèche ! Votre esprit ne sera pas très alerte. Du coup, vous ne serez pas en mesure de faire preuve de savants calculs financiers, notamment ceux qui vous permettraient de faire des économies...



Verseau (20 janvier - 19 février)

La Lune noire en maison 2, vous oblige à revoir en profondeur les bases de vos revenus. De profonds changements sont à prévoir. Il faut repartir sur des bases plus saines mieux adaptées à la situation actuelle.

Vos revenus étant tributaires de votre métier. C'est par là qu'il faut commencer à réformer. Si vous ne faites pas les changements nécessaires, le destin va vous envoyer des situations qui vont vous forcer à le faire.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vos mises au point feront leur effet, d'autant plus que vous ne serez pas coutumier du fait. On vous regardera différemment et vos adversaires comprendront qu'ils devront composer avec vous au lieu de vous glisser des peaux de bananes sous les pieds.

Votre intuition ne vous aura pas trompé et ce sera triomphant que vous annoncerez cette bonne nouvelle pécuniaire à vos proches. Ils auront peut-être encore des doutes sur votre succès financier, mais s'inclineront, admiratifs, devant cette évidence.

L'information est l'oxygène des temps modernes



Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23